

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2019

Date de la convocation : 03/05/2019.

Date d'affichage : 03/05/2019.

L'an deux mil dix-neuf, le treize mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, Première Adjointe, Madame Anne-Marie BACHOLLET, Quatrième Adjointe, Mesdames Marie-Thérèse DURAND, Elisabeth LÉLU, Raymonde REGNIER et Messieurs Benoît DEBRY, Jean-François OCHAT, Michel PIGOURY.

Absents : Mesdames Florence HUBERT, Nathalie JOUANNEAU et Messieurs Fabrice BALLE, Anthony LEFORESTIER, Christophe MILLOT et Alain VERRIER.

ORDRE DU JOUR :

1 **Nomination d'un secrétaire de séance.**

2 **Approbation du compte-rendu de la séance du 11 avril 2019.**

3 **ADMINISTRATION FINANCES**

- a) Adhésion au GIP e-bourgogne : retrait de la commune de VARZY.
- b) Redevances 2019 des occupations du domaine public (France Telecom, Enedis, Grdf).
- c) Contrat de maintenance des appareils de chauffage au gaz des logements communaux situés au 1 avenue de la Charité et au 14 rue Saint-Pierre.
- d) Lotissement du Châtelet : demande d'acquisition d'une parcelle.

4 **ADMINISTRATION GENERALE**

- e) Service administratif : renouvellement d'un CDD à temps non complet.
- f) Service technique : régime des astreintes et des permanences.
- g) Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles du Val du Sauzay : convention de mise à disposition des agents des écoles de Varzy.
- h) Forêt communale : aménagement forestier 2019-2038 (mandat à l'ONF-législation sites Natura 2000).

5 **QUESTIONS DIVERSES.**

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était réuni et a ouvert la séance.

1 – **APPROBATION SEANCE DU 11 avril 2019**

M^{me} Anne Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité des présents.

2– **ADMINISTRATION – FINANCES**

- a) A l'unanimité, le conseil municipal a décidé du retrait de la commune, au 1^{er} janvier 2020, du Groupement d'Intérêt Public e-Bourgogne Franche-Comté Territoires Numériques. A moindre coût, la collectivité fera appel à d'autres fournisseurs pour l'hébergement du site internet de la ville et pour la dématérialisation des marchés publics.
- b) L'assemblée délibérante, à l'unanimité, a accepté les taux d'actualisations 2019 de la redevance du domaine public pour les ouvrages de France Telecom, Enedis et Grdf. Des titres de recettes seront émis auprès de chaque fournisseur afin d'encaisser les redevances s'élevant à la somme totale de 2 485,00 €.
- c) A l'unanimité, le conseil municipal a accepté les propositions commerciales du groupe CHAM concernant l'entretien annuel des chaudières à gaz installées dans les logements communaux situés au 1 avenue de La Charité et au 14 rue St-Pierre (contrat de base sécurité avec remise de 20 %).
- d) Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont accepté la proposition d'acquisition de la parcelle cadastrée ZD n° 75, située au lotissement du Châtelet, moyennant la somme de 6 414,00 €.

3– **ADMINISTRATION – GENERALE**

- e) Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler à compter du 15 juin 2019, pour une durée de deux ans, le contrat à durée déterminée 21/35^{ème} au sein du service administratif.
- f) A l'unanimité, les conseillers municipaux ont approuvé le projet d'instauration d'un régime d'astreintes et de permanences pour les agents de la filière technique. Avant sa mise en place, le dossier sera soumis pour avis auprès du comité technique du Centre de Gestion de la Nièvre qui doit se réunir le 11 septembre prochain. Par la suite, et afin que les astreintes et permanences soient effectives, une délibération du conseil municipal devra être actée.

- g) L'assemblée délibérante, à l'unanimité, a accepté la proposition de convention de mise à disposition des agents des écoles de Varzy auprès du nouveau Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles du Val du Sauzay et ce, à compter du 1^{er} octobre 2019. Ce dossier sera soumis pour avis de la commission administrative paritaire du Centre de Gestion de la Nièvre qui doit se réunir le 12 septembre prochain. Par la suite, et afin que la mise à disposition soit concrète, une délibération du conseil municipal devra être actée.
- h) Une nouvelle délibération a été actée, à l'unanimité des conseillers présents, concernant l'aménagement de la forêt communale 2019-2038. La municipalité donne mandat à l'O.N.F., pour demander en son nom, l'application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L11 du Code Forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites Natura 2000.

QUESTIONS DIVERSES

- ☞ Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux que Monsieur Patrice PERROT – Député de la Nièvre, sera reçu en Mairie le 24 mai 2019 afin d'échanger sur le projet « Start-up Varzy ».
- ☞ Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans les prochaines semaines à venir la ville sera très animée par divers spectacles, fêtes, expositions et concerts récapitulés sur les affiches et la bâche apposées dans le bourg et les hameaux.
- ☞ Exposition du C.A.U.E. « friches & fragments » du 6 au 26 mai 2019 avec un accueil café autour de l'évènement le 18 mai prochain au magasin bi1.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21 heures 15 minutes.

Le Maire,

Gilles NOËL

Affichage : 15/05/2019